Lyon (69) : après l’agression d’un cadreur de BFMTV, Radio Courtoisie met en cause un militant antifa et islamiste proche de LFI

18/11/2026 à 15h48



🚨 ALERTE : Chemseddine A., le militant LFI né en 2007 avait diffusé les images de l’agression des journalistes de BFMTV en leur courant après, republie sur TikTok des vidéos faisant la promotion du djihâd (ce qu'il conteste malgré les évidences).

Sa republication montre des… pic.twitter.com/SsgTvrRx55

— Radio Courtoisie (@radiocourtoisie) November 18, 2026

18 novembre 2026 – Radio Courtoisie revient sur un jeune militant antifa et ses publications TikTok

Deux jours après avoir affirmé avoir identifié un individu présent lors de l'agression d'une équipe de **BFMTV à Lyon le 14 novembre**, **Radio Courtoisie** publie de nouveaux éléments qu'elle présente comme issus de son activité sur les réseaux sociaux. Selon la radio, **Chemseddine A., né en 2007**, aurait filmé et diffusé la scène tout en demandant de « dégager CNews et BFMTV » des manifestations. Le média le présente comme un militant antifasciste proche de **La France insoumise**.

Radio Courtoisie affirme avoir retrouvé des montages relayés sur TikTok, dont l'un consacré à **Khalid ibn al-Walid**, chef militaire du VIIe siècle surnommé « l'épée dégainée d'Allah ». Le montage reprendrait notamment la formule « Nous sommes un peuple qui aime la mort autant que vous aimez la vie », accompagnée d'un chant religieux. La radio y voit une **glorification du djihad**, une qualification que l'intéressé contesterait, selon le média.

Radio Courtoisie affirme par ailleurs qu'il avait partagé le 17 octobre une intervention du député **Louis Boyard** avec un appel à « tout brûler ». Ces informations émanent de Radio Courtoisie ; elles ne permettent pas d'attribuer à ce jeune homme les coups portés au cadreur, ni d'établir une adhésion officielle à LFI.

Sources : Radio Courtoisie, publication du 18 novembre 2026 ; Radio Courtoisie, informations du 16 novembre 2026.

16 novembre 2026 – L'enquête

élargie au vol en réunion de la caméra

Selon une précision publiée par *Le Figaro* avec l'AFP, après la plainte d'un membre de l'équipe de **BFMTV** agressée à Lyon samedi 14 novembre, l'enquête ouverte pour **violences volontaires en réunion et avec visage dissimulé** et **dégradations de bien privé** a également été élargie à des faits de **vol en réunion** d'une caméra. Le parquet rappelle qu'**aucun suspect n'a été interpellé dans ce dossier** à ce stade.

Source : Le Figaro / AFP, 16 novembre 2026.

15 novembre 2026 — « Brûlez-le ! » : Noémie Wira raconte cinq heures aux urgences pour son cadreur

Dans une lettre ouverte publiée dimanche 15 novembre, **Noémie Wira**, journaliste de BFMTV, décrit l'agression subie samedi par son équipe lors de la manifestation à Lyon. Selon son témoignage, un groupe de personnes vêtues de noir et masquées les a poursuivis ; son cadreur a été projeté au sol puis frappé. Des personnes auraient alors crié « **Brûlez-le !** » avant de lui arracher sa caméra. Le journaliste a passé **cinq heures aux urgences**.

La journaliste explique avoir réellement craint pour sa vie et indique qu'elle et son collègue entendent engager des poursuites judiciaires. BFMTV a condamné les agressions visant ses équipes. Le parquet de Lyon confirme l'ouverture d'une enquête pour **violences volontaires en réunion et avec visage dissimulé**, ainsi que pour des dégradations de matériel privé.

Précision judiciaire : aucune personne n'avait été interpellée dans le cadre de cette agression au moment du communiqué du parquet, en dépit de l'annonce initiale du ministère de

l’Intérieur. Les sept gardes à vue signalées en marge des manifestations lyonnaises concernent d’autres faits, et ne doivent pas être présentées comme une arrestation des agresseurs de l’équipe.

Sources : Le Figaro TV Magazine, 15 novembre 2026 ; L’Est Républicain / AFP, 15 novembre 2026.

15/11/2026 – Le parquet dément une interpellation liée à l’agression

Le parquet de Lyon indique qu’aucune interpellation n’est intervenue dans l’enquête sur l’agression d’une équipe de BFMTV samedi 14 novembre, contrairement à l’annonce du ministère de l’Intérieur faite le soir même.

Dans son point actualisé dimanche à 14 h 42, Le Progrès précise que sept personnes étaient toujours en garde à vue après les manifestations lyonnaises. Elles étaient entendues pour d’autres faits, notamment des jets de projectiles, des outrages et des violences sur les forces de l’ordre.

Le cadreur avait été poursuivi puis frappé avenue Berthelot. Sa caméra avait été jetée au sol, cassée et volée.

Sources : Le Progrès, 15 novembre 2026 à 12 h 50, actualisé à 14 h 42 ; LyonMag, 15 novembre 2026 à 12 h 23.

Photo d’illustration : l’avenue Berthelot à Lyon, près de la station Centre Berthelot, le 19 juin 2011, sans lien direct avec l’agression du 14 novembre 2026. Sebleouf / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.